

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers

Rue de Lorraine, 14,

PARAISANT LE MARDI

dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

à Monaco (Principauté.)

INSERCTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 25 Décembre 1883

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 8 de ce mois, M. Joseph-Émile Messié, ancien Magistrat, a été nommé Juge au Tribunal Supérieur et chargé de remplir les fonctions de Juge d'Instruction près le même Tribunal.

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. le Gouverneur Général recevra le 1<sup>er</sup> janvier, à 2 heures, le Corps Consulaire, les Autorités et les Fonctionnaires.

S. G. M<sup>gr</sup> l'Évêque recevra également les Autorités et Fonctionnaires à 2 heures et demie.

CATHÉDRALE DE MONACO

Fête de Noël

Mardi 25 Décembre

SOLENNITÉ DE LA NATIVITÉ DE N. S. JÉSUS-CHRIST  
6 heures du matin. — Grand'Messe de l'Aurore.  
10 heures du matin. — Grand'Messe pontificale, suivie de la bénédiction papale.  
3 heures de l'après-midi. — Vêpres pontificales, sermon et bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, donnée par Monseigneur l'Évêque.

Mercredi 26 Décembre

LA SAINT-ÉTIENNE (FÊTE DE DÉVOTION)

Les Messes et les Offices auront lieu, dans toutes les églises, comme le dimanche.

AVIS

AUX ASSOCIÉS ET BIENFAITEURS DE L'ŒUVRE DE DE LA SAINTE-ENFANCE  
à l'occasion de la fête annuelle de l'Œuvre

Vendredi 28 décembre 1883

8 heures du matin. — Messe basse dite par Sa Grandeur pour les associés et bienfaiteurs, à laquelle assisteront les écoles des garçons et des filles; communion générale; indulgence plénière.

2 heures du soir. — Chant du *Magnificat*, tirage au sort des parrains et marraines parmi les associés, cantiques, allocution, bénédiction des enfants. Consécration à l'Enfant Jésus, Salut.

Quête à la réunion du matin et du soir.

Dimanche 6 janvier 1884

3 heures du soir. — Vêpres, sermon sur l'Œuvre de la Sainte-Enfance; les fidèles y sont spécialement invités.

On fera la quête pour l'Œuvre à toutes les messes et aux vêpres, dans les églises et chapelles de la Principauté.

Le pavillon de Monaco, grâce aux soins de M. l'architecte Naturel, a été achevé pour l'ouverture de l'exposition universelle de Nice qui a eu lieu hier.

Les journaux de Nice de la semaine dernière ont annoncé que les eaux de la Vésubie étaient arrivées

à Gairaut dont, à cette occasion, on a inauguré la cascade.

Hier, ces eaux ont dû être amenées, par une canalisation d'une longueur d'environ 40 kilomètres, dans Nice même, au jet d'eau du rond-point de l'avenue de la Gare, qui, entre parenthèses, a été construit sur le modèle d'un petit bassin installé depuis longtemps devant le bureau de la Compagnie des Eaux, à Monaco, sur le boulevard Charles III.

La ville de Nice va donc être pourvue des eaux de la Vésubie et, dans un laps de temps qui ne peut se prolonger beaucoup, elles desserviront également la Principauté. La compagnie fait construire dans ce but depuis plusieurs mois, sur les hauteurs qui dominent le quartier Saint-Antoine et la route internationale, territoire de la Turbie, deux gigantesques réservoirs, l'un destiné à l'alimentation de Monaco, d'une contenance de deux mille mètres cubes, l'autre devant desservir Menton et contenant douze cents mètres cubes; enfin un troisième réservoir est projeté au Cap Martin pour fournir la ville de Menton.

On travaille en ce moment à la canalisation des tuyaux de la Compagnie Générale dans le quartier des Bas-Moulins; l'année prochaine, elle continuera la pose de ses conduites entre la Principauté et Menton.

Actuellement, avec le produit des sources de Sainte-Thècle près Nice, la Compagnie des Eaux débite tant à la Condamine qu'à Monte Carlo, 700 mètres cubes par 24 heures. Ce débit, qui s'augmentera encore prochainement, joint à celui de la source Marie qui, on le sait, nous fournit environ 200 litres par habitant et par jour, met désormais la Principauté de Monaco à l'abri de la plus grande sécheresse. Ajoutons que de fréquentes analyses faites à l'occasion de l'eau de la source Marie, en ont récemment encore démontré la pureté et les qualités hygiéniques.

On ne se douterait pas à Monaco que nous sommes en hiver: un temps splendide, un chaud et bienfaisant soleil, prouvent aux étrangers que nous habitons une contrée bénie. Pourtant le soleil a atteint, samedi 22, à 5 heures du matin, le signe du Capricorne, du moins, c'est l'almanach qui nous le dit, bien que nous ne nous en apercevions pas, puisque le <sup>thermo</sup> baromètre a marqué ce jour là 12 degrés au-dessus de zéro.

Nous avons rapporté, dans nos numéros des 4

et 18 décembre, diverses appréciations du phénomène crépusculaire observé dans les derniers jours de novembre et ces jours-ci encore, qui se traduisait par une lueur rouge d'une grande intensité, incendiant le ciel de l'ouest au sud-ouest et remontant vers le zénith après le coucher du soleil. L'Académie des Sciences s'en est encore occupée dans sa séance du 10 de ce mois.

M. J.-B. Dumas, en ce moment à Cannes, écrit que cette lueur tranquille ne représentait en rien les apparences des aurores boréales. C'est ce que nous avons déjà dit.

M. d'Abadie confirme cette opinion. Le journal anglais *Nature* donne de nombreux détails sur ce météore, qui a été observé à Hendaye, à Amiens, à Berlin, à York, où la lune prit une coloration verte très accentuée, à Worcester, où le soleil levant prit subitement, à 8 heures, une teinte d'émeraude, qui disparut tout à coup, comme si l'on avait enlevé un écran vert; au centre de la Norvège, où la neige fut recouverte d'une poussière grise et noire; en Italie, en Egypte, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

A la Côte-d'Or (Afrique occidentale), on a vu le soleil bleu dans les matinées des 1<sup>er</sup> et 2 septembre.

Ce qui distingue d'une aurore boréale cette lumière étrange, c'est qu'elle n'avait ni scintillation, ni mouvement et qu'elle ne s'est pas montrée du côté nord. Au contraire, elle semblait accompagner le soleil, comme si la lumière était réfléchiée par un corps tenu épandu bien haut dans l'atmosphère. Elle n'était contemporaine à aucune perturbation magnétique, ainsi qu'il arrive des vraies aurores boréales et australes.

La seconde représentation des *Cloches de Corneville*, mardi, a été un nouveau succès pour notre troupe d'opérettes. Samedi, la *Fille de Madame Angot* a été interprétée avec une verve du meilleur aloi.

M<sup>me</sup> Simon-Girard est une délicieuse « Clairette » Toute la salle avait pour elle les yeux de « Pomponnet ». Elle a dit et chanté son rôle avec autant de brio, d'esprit et de talent qu'en peuvent souhaiter les heureux auteurs.

Nous serions ingrat de ne point citer MM. Tony « Larivaudière » et Simon-Max « Pomponnet » qui ont contribué, avec une *furia* très amusante, à l'exécution du charmant opéra comique de Lecocq.

Les chœurs ont été excellents: mentionnons entre autres celui des conspirateurs, très bien dit et qu'on a bissé.

Les costumes sont éblouissants et d'une exactitude historique que nous sommes heureux de constater. Quand aux décors, il suffit de dire qu'ils sont signés Rubé et Chaperon, et que le collaborateur de ces artistes, M. Poinot, est chargé ici de les mettre en place.

Ce soir mardi, deuxième représentation de la *Fille de Madame Angot*.

Samedi, *Le Petit Duc*, avec M<sup>me</sup> Desclauzas, etc.

M. Mansour, retenu à Paris par les répétitions d'un nouvel ouvrage, ne pourra se rendre à Monte Carlo, où il devait remplir les fonctions de chef du chant pendant les représentations lyriques. Il sera remplacé par M. Paul de la Nux.

Jeudi 27 décembre 1883, à 2 heures 1/2

4<sup>e</sup> CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. ROMÉO ACCURSI

1. *Symphonie Pastorale*..... Beethoven.
2. *Fragments de Struensee*..... Meyerbeer.  
Le bal, l'arrestation, marche funèbre, prière et bénédiction, mort.
3. *La Danse Macabre, poème symphonique* . Saint-Saëns.
4. *Sérénade*..... Massenet.
5. *Marche de Tannhauser*..... R. Wagner.

Nous empruntons au journal anglais *Queen* le tableau qu'il trace de Monte Carlo :

Le nombre des anglais qui fréquentent Monaco et plus particulièrement Monte Carlo s'accroît de jour en jour, et je suis même étonné qu'il ne soit pas plus grand.

A Monte Carlo, on s'est si adroitement servi des ressources de la science, et on a tant dépensé pour aider la nature, que maintenant ce pays est un véritable paradis terrestre.

Ses fameux jardins, avec leur verdure ondoyante, leurs arbres et leurs plantes exotiques de la plus grande rareté sont splendides le matin, charmants dans la journée et exhalent pendant la nuit des odeurs délicieuses.

Là se trouve le gazon vert émeraude qu'on rencontre tout le long de la Rivière, et rien n'est plus agréable qu'une après-midi passée sur la terrasse du Casino, enveloppé de la douce chaleur du soleil, les yeux tournés vers l'horizon sans limites de la mer bleue...

Très richement décoré, avec ses colonnes et ses balustrades en marbre de toutes les couleurs, ses mosaïques de fleurs et ses peintures murales d'une réelle valeur artistique, le Casino est un vrai bijou.

Son théâtre, œuvre de M. Garnier, est un édifice splendide qui rappelle, par le luxe de sa décoration et la façon dont l'or y a été prodigué, le grand opéra de Paris.

Il n'y a pas au monde de salle mieux aménagée, et ses propriétés acoustiques sont excellentes.

Les spectacles qu'on y donne durant la saison d'hiver sont de premier ordre. La série des représentations ouvre cette semaine avec une troupe d'opérette de Paris, et vers le milieu de janvier ou inaugurerà celle des six ou sept semaines d'opéra italien donné dans un style qu'on ne peut guère trouver qu'à Saint-Petersbourg et à Londres.

Durant cette période, Monte Carlo est spécialement le grand foyer d'attraction de la colonie étrangère, et Cannes, Nice et Menton apportent leur contingent de visiteurs à ces réunions du grand monde.

Le Tir aux Pigeons, lui aussi, est une grande attraction par les prix qui y sont offerts et qui tentent, par leur valeur, tandis que les meilleurs tireurs de l'Europe viennent mesurer leur talent sur la jolie pelouse, sur laquelle, je suis fier de le dire, les Anglais se distinguent toujours.

En résumé, Monte Carlo et son Casino méritent d'être vus.

On n'est pas obligé d'y jouer, et il faut être bien exigeant pour ne pas trouver — soit dans le Casino, soit en dehors — du charme et de l'amusement dans un endroit aussi délicieux.

Aux dames, les concerts, l'opéra, un paysage délicieux, des excursions agréables dans le voisinage sont une attraction suffisante.

A l'occasion de l'Exposition, des courses de Nice, et du tir aux pigeons de Monaco, la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée délivre depuis jeudi dernier des billets, aller et retour, en 1<sup>re</sup> classe, de Paris à Nice et Menton, au prix de 170 fr. Ces billets sont valables jusqu'au 10 janvier avec itinéraire facultatif par la Bourgogne ou le Bourbonnais et donnent droit d'arrêt dans toutes

les gares entre Lyon ou Clermont et Menton, tant à l'aller qu'au retour. Ils peuvent servir pour tous les trains sauf pour les rapides 5, 7, 8 et 10.

Des billets semblables, aller et retour, mais valables pour 15 jours seulement, soit jusqu'au 5 janvier, sont délivrés à Lyon pour Nice et Menton, dans les mêmes conditions, au prix de 100 fr., 1<sup>re</sup> classe.

TIR AUX PIGEONS  
CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

Vendredi 19 décembre 1883

Poules supplémentaires gagnées par ou partagées entre MM. Paglia, Guidicini, et Capitaine Shelley.  
— 4 tireurs.

Vendredi 21 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.  
Gagnée par M. Day.

PRIX D'HIVER. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres.

1<sup>er</sup>, M. Guidicini, 9 sur 9

2<sup>e</sup>, M. le comte de Montecupo, 8 sur 9.

Poules supplémentaires gagnées par ou partagées entre MM. le capitaine Shelley, Danneo, baron de Saint-Trivier. — Deux matches gagnés par M. Hobson contre M. Richardson. — 13 Tireurs.

Vendredi 28 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.  
PRIX LORILLARD. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. — Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres.

Lundi 31 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2.  
PRIX JEE. — (Handicap). — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons.

AVIS

Le Consul de Belgique à Monaco donne avis aux sujets Belges résidant dans la Principauté que, conformément à une circulaire du Ministre des affaires étrangères en date du 1<sup>er</sup> août 1881, les Belges résidant à l'étranger peuvent, après avoir justifié de leur nationalité, se faire inscrire sur un registre matricule tenu à cet effet à la Chancellerie du Consulat.

L'inscription au registre a lieu gratuitement.

Toute dans l'intérêt des Belges, cette mesure procure notamment aux personnes inscrites un moyen de démontrer que leur établissement étant fait avec esprit de retour, elles désirent conserver leur nationalité (art 17 du Code Civil) et leur permet, en cas de besoin, d'entrer facilement en rapports avec le Consulat.

Des certificats d'immatriculation sont remis aux personnes qui en font la demande; la délivrance et le visa de ces documents sont soumis aux droits fixés par les numéros 28 et 29 du tarif annexé à la loi du 16 mars 1854.

Monaco, le 30 novembre 1883.

Le Consul de Belgique,  
C<sup>o</sup> F. GASTALDI.

Le Conseil d'Administration de la Société Anonyme des Bains de Mer de Monaco a l'honneur d'informer le public que le prix du mètre cube de gaz, actuellement de 35 centimes, sera abaissé à 25 centimes, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1884.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Sait-on que M<sup>lle</sup> Leria, l'aimable cantatrice du Théâtre-Italien, a failli périr de la mort la plus... poétique, mais cependant la plus cruelle, puisqu'elle se résume dans ce simple mot : asphyxie ? Elle avait imprudemment entassé dans sa chambre à coucher la moisson de bouquets récoltés par elle dans les dernières soirées. Il faisait froid. Elle fit allumer

un grand feu. Imprudente ! Ignorait-elle que les fleurs absorbent l'air respirable et causent le plus grave danger lorsqu'elles sont accumulées dans un appartement ?

Sa dame de compagnie, inquiète d'un sommeil prolongé, entrebâilla la porte et poussa un cri d'épouvante en voyant M<sup>lle</sup> Leria la tête renversée, les yeux hagards et les lèvres contractées. Heureusement l'asphyxie n'était pas complète, et de prompts secours la rétablirent complètement.

Savone. — Le brick austro-hongrois *Amor*, capitaine Vremulda, provenant de Taganrog, faisait, samedi soir, son entrée dans le port de Savone.

Dimanche matin, comme le prescrivent les lois sanitaires, l'officier de santé, marquis d'Affitto, se rendait à bord avec le docteur Carlo Zunini pour la visite.

- Capitaine, votre équipage ?
- Le voici.
- Aucun malade ?
- Un qui se trouve au lit.
- Son état est-il grave ?
- Je crains que oui.
- Et la maladie ?
- La variole.

Le docteur Zunini, entendant cette réponse, veut connaître de visu de quoi il s'agit, et se dispose à monter, de la petite barque de santé, à bord. L'officier l'en détourne ; mais le brave médecin voulut à tout prix monter à bord et il y resta. L'officier de santé salua courtoisement le docteur Zunini et... au revoir.

— Attendez... Arrêtez... Je veux descendre.

— Impossible, cher docteur, vous avez voulu monter à bord. Restez-y.

— Mais...

Mais la barque s'éloigna de l'*Amor*.

On dit que le matelot est gravement malade et qu'on désespère de le sauver.

Le capitaine du port de Savone a télégraphié quatre fois au préfet de Gènes pour avoir des ordres, mais il ne reçut aucune réponse. Fort probablement, le bâtiment ira au Varignano purger la quarantaine de quinze jours, et le docteur Zunini fera un petit voyage qu'il n'avait certes pas désiré.

Avant-hier matin, le malade ayant expiré, un carme s'est rendu à bord de l'*Amor* pour porter au malade les consolations de la religion. Il s'est aussi offert spontanément à partager avec le docteur et l'équipage les ennuis et les périls de la quarantaine.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

C'est le monde diplomatique qui fait les beaux soirs de Paris. A l'heure où la poste vous portera ces lignes, il y aura grand couvert au Ministère des affaires étrangères, puis réception. Chaque jour, à cinq heures, la duchesse de la Torre tient ouvert le salon de l'ambassade d'Espagne, et il y a foule, dans l'élite, autour d'elle. Il est difficile, d'ailleurs, d'être plus belle, plus séduisante, plus affable que la duchesse, et son séjour à Paris est une véritable bonne fortune pour la haute société française. Le maréchal Serrano est attendu à l'ambassade pour Noël. Le mariage de M<sup>lle</sup> Pepita Serrano avec le prince Kotchoubey sera célébré à Nice, où réside le grand-père du marié, trop âgé pour effectuer un déplacement à cette occasion.

A la légation de l'Uruguay, brillante fête donnée par M. et M<sup>me</sup> Diaz. Les plus charmants visages de l'Amérique espagnole étaient présents à la légation, qui verra toute une série de réunions cet hiver.

Le comte de Hoyos ne tardera pas à inaugurer le nouvel hôtel de l'ambassade austro-hongroise, et le mois prochain lord Lyons commencera la série de ses diners, justement célèbres.

La mort vient d'emporter le doyen des bibliophiles et l'un de nos hellénistes les plus distingués, le comte de Chabrol-Crousol, décédé à quatre-vingt-cinq ans, et le chanteur Darcier.

La vie de Darcier fut très mouvementée. Artiste de premier ordre, il resta toujours dans les cafés-concerts, le théâtre ne lui ayant donné que des succès éphémères.

Darcier était un diseur incomparable et un mélodiste remarquable. Qui ne se rappelle ses compositions charmantes : *Le Printemps veut qu'on aime, la Couronne d'immortelles, la Tour Saint-Jacques*, etc.

Par malheur, la fumée de la pipe et l'odeur de l'alcool ont toujours grisé ce grand artiste, qui cou-

lait philosophiquement des jours monotones en songeant à un idéal cherché et jamais atteint

Depuis longtemps déjà presque aveugle, Darcier avait dû demander à des camarades, Faure et Coquelin, en tête, de lui organiser une représentation à bénéfice qui assura la tranquillité de sa fin. Il s'est donc éteint sans souci de la vie matérielle, mais inquiet, acariâtre, nerveux, jusqu'à sa dernière heure. Ce n'en fut pas moins un artiste de premier ordre, dont le nom ne périra pas.

Les idées anti-vivisectionnistes ont remporté mercredi un éclatant triomphe à la Société protectrice des animaux, où avaient lieu les élections annuelles pour le Conseil d'administration.

Les vingt-trois membres du comité élus appartiennent tous à la ligue anti-vivisectionniste.

La génération actuelle se rend à l'avis de Lamar-tine qui, en pleine république, le 5 août 1849, écrivait au comte d'Orsay, qui lui avait envoyé un chien, de Londres :

« Ah ! cher ami, quel joli braque vous venez de me donner. Je ne le cache pas, j'ai toujours été fou des chiens. Pourquoi ? Pour quatre raisons :

« 1° Parce qu'ils sont beaux ; 2° parce qu'ils sont bons ; 3° parce qu'ils ne s'occupent pas de politique ; 4° enfin parce qu'ils sont chiens.

« Si les hommes pouvaient réunir toutes ces conditions, je raffolerais aussi des hommes, mais... »

Les autographes sont très en vogue depuis bon nombre d'années, et il s'en est énormément débité aux enchères publiques. Nos mœurs aujourd'hui sont faites à ce commerce que nos devanciers ne connaissaient pas. Les collections d'autographes sont chose très prisée ; on les montre avec autant de vaniteuse satisfaction qu'on met d'empressement à faire visiter une galerie de peinture, des dessins de maître, des panoplies d'armes anciennes. Un autographe parle beaucoup à l'imagination de ceux surtout qui veulent toujours trouver des rapports mystérieux entre l'écriture d'un homme et l'humeur ou le caractère de cet homme.

Autrefois, la vente d'un autographe eût été presque un scandale ; à présent l'autographe figure à l'actif des successions, même des gens de haute volée. On recueille des autographes comme on empile des louis.

Il y a eu tous ces jours-ci des ventes d'autographes très suivies. Parmi les écrivains, les lettres de Victor Hugo tiennent le haut des enchères ; du côté des épistoliers souverains, Marie-Antoinette et Napoléon I<sup>er</sup> restent les maîtres du terrain.

*Nana Sahib*, en dépit des beaux vers de M. Richépin et de l'interprétation remarquable de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt et de M. Marais, ne paraît pas avoir conquis le public de la Porte Saint-Martin. Les exploits de ce massacreur de femmes ou d'enfants n'ont inspiré que le dégoût aux spectateurs. On s'attendait à une tragédie aux péripéties superbes, on n'a eu qu'un mélodrame cousu de ficelles grosses comme des câbles. *Nana Sahib* n'apportera pas au théâtre de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt les recettes de *Frou-Frou*, malgré ses décors féeriques et ses costumes éclatants, et nul doute qu'il ne fasse bientôt place à la *Dame aux Camélias*. La pièce n'est pas neuve, elle n'est pas consolante non plus, mais son attraction durera autant qu'il y aura des gens pour croire, un cœur qui bat sous les ceintures qu'on dore, c'est-à-dire jusqu'à l'extinction de la race des naïfs et des illusionnés.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

La Truffe

La truffe (en latin *tuber*) est un produit végétal, souverainement recherché pour sa saveur et pour son odeur. C'est, pour les botanistes, un genre de plantes cryptogames, de la famille des champignons thécasparées endothèques, tribu des tubéracées. Les truffes croissent, vivent et se reproduisent au sein de la terre : ce sont des masses informes, charnues, raboteuses, dont la grosseur varie depuis celle d'une noix jusqu'à celle d'un œuf, sans apparence de racine, et offrent à peine quelques signes extérieurs d'organisation : leur chair est ferme, traversée par des veines disposées en réseau et dirigées en tous sens.

Les truffes se trouvent dans toutes les contrées du

globe, en Asie, en Afrique et en Amérique, tout comme en Europe. La France et le Piémont sont les deux pays qui en produisent le plus.

Pendant longtemps on a cru que la truffe provenait directement de ses spores, appelées truffinelles, et que celles-ci croissaient et se dilataient dans tous les sens ; depuis on a pensé que les truffes avaient, comme les champignons, un mycelium, qui, à une certaine époque de l'année, s'étendrait à travers le sol et donnerait naissance à de nouvelles truffes. De nos jours enfin, un cultivateur des Basses-Alpes prétend que la truffe est une galle souterraine qui provient de la piqûre faite par la tipule aux racines capillaires de certains chênes. Cette théorie repose sur l'analogie.

Comment se forment les noix de galle si nombreuses sur le chêne ? C'est par l'intervention d'insectes qui piquent soit les feuilles, soit les bourgeons, soit les branches, et insèrent leurs œufs dans la plaie faite par leur dard. En déposant ses œufs, la mouche laisse échapper une liqueur qui cause une grande irritation à la plaie et détermine un afflux de sève. Cela étant, que disent les fibres-chercheurs ? C'est que les lois de la nature sont simples, en petit nombre, et qu'elle emploie toujours le même procédé pour atteindre le même but. Or, pourquoi la truffe, dont on a vainement cherché jusqu'ici les modes de génération, ne serait-elle point une noix de galle souterraine ? Dans ce système, toutes les théories hasardeuses disparaissent, et la formation de cette excroissance radiculaire est tout aussi compréhensible que la formation des galles aériennes.

La mouche truffigène est petite, très effilée, très élégante : son principal organe est une tarière enveloppée dans son fourreau, qui part du milieu du ventre et se prolonge jusqu'à l'extrémité du corps. Or, cette tarière sort du fourreau longue et très aiguë lorsque la mouche pique les radicelles. Sa tête est petite, presque pointue ; ses ailes sont très longues et très étroites. Comment procède la mouche truffigène ? Elle s'introduit dans le sol à la recherche des radicelles ; elle les pique et insère ses œufs dans la plaie. C'est au moyen de cet ingénieux expédient qu'elle assure la propagation de son espèce ; c'est aussi par ce moyen qu'elle nous donne le précieux tubercule, surnommé, par Brillat-Savarin, le diamant de la cuisine.

Le chêne truffier se plaît, dans les sols les plus rebelles, impropres à toute autre exploitation. Les semis, faits au piquet à partir d'octobre, exigent très peu de main-d'œuvre ; leur entretien est d'un bon marché extrême, et, chose essentielle, ils ne réclament aucun engrais ; il y a plus ; les fumures les stérilisent et font fuir les tubercules qui excroissent sur leurs racines. Les plantations des chênes truffiers offrent donc une ressource en quelque sorte providentielle ; c'est assurément une excellente opération agricole ; elle restaure le climat perverti par les déboisements, donne de gros profits annuels en tubercules estimés, comme aussi des bénéfices considérables par la coupe des bois, après leur entière croissance ; de plus elle pourrait remplacer les vignes détruites par le phylloxéra.

Voici la meilleure manière de procéder. A partir d'octobre, on sème des glands de chênes truffiers, à une distance de dix centimètres entre eux et de vingt centimètres dans les lignes. Ces lignes doivent être horizontales à la pente, mais il faut distribuer le plant en quinconce, de telle sorte que le soleil puisse toujours pénétrer au pied des jeunes arbustes et les inonder de ses rayons. A l'automne suivant, on mettra en place définitive.

Il ne faut pas que l'ombre d'un sujet se projette sur son voisin d'une manière constante ; cette disposition ferait fuir les mouches truffigènes. Dans les pays plats, l'orientation doit être exactement du sud au nord. Dans les mois secs de l'été, il faut écrouter le sol par un léger hersage. Nulle dépense onéreuse, aucune main-d'œuvre, pas de frais d'exploitation, de garçons de ferme, de machines agricoles perfectionnées, d'ennuis et de tracés de toute nature. Pas de blés versés, d'espérances anéanties, de coulures, de récoltes détruites. Une fois la plantation terminée, le propriétaire n'a plus qu'à attendre tranquillement et sans souci du lendemain.

Dans les premières années, il faut donner au pied de chaque plante une culture à la fourche, et ensuite un labour général dans les allées. On obtient, par ce simple moyen, des plants très vigoureux. Mais il faut bien se garder, lorsque la plantation est en plein produit, de remuer profondément la terre, surtout au pied des arbres ; car on s'exposerait à couper un grand nombre de racines. De légères cultures suffisent dans ce cas. Il faut, comme nous l'avons recommandé, éviter de déposer du fumier au pied des arbres.

Afin de ne pas laisser improductif l'espace resté vide entre les allées, on peut très utilement planter,

au milieu, des vignes américaines qui réussiront parfaitement. Ces souches donneront, avant que les chênes soient en plein produit, des récoltes de raisins qui payeront les frais d'achat de glands truffiers et de ceps. Plus tard les truffes feront oublier les raisins, mais alors tout sera profit et bénéfice.

La truffe est achetée, en première main, dans les centres producteurs, par des négociants qui l'expédient à l'état frais ou en conserves. Elle se vend à Paris, suivant la grosseur, de 25 à 45 francs le kilog. Ces prix s'élèvent lorsque la récolte n'est pas abondante. Dans les villes du Nord de l'Europe, ils atteignent le double et le triple.

Une autre partie sert à truffier les volailles ou passe dans les pâtés de foie gras. Tout le monde connaît les terrines de Périgueux, de Nérac, de Ruffec, de Brives, de Toulouse, etc., qui ont à juste titre une si grande réputation. Tous ces produits sont également appréciés à l'étranger. On en exporte, en conserves préparées selon les procédés Appert, en Amérique, dans l'Inde et jusqu'au Japon. A Paris, ces boîtes valent 35 francs le kilog, et à Saint-Petersbourg 60 francs.

La production et le commerce des truffes prennent de plus en plus un développement considérable. En 1868, l'exportation de cette plante cryptogame n'avait atteint que le chiffre de 1,111,000 francs. Elle s'est élevée graduellement chaque année ; en 1871, elle atteignait au chiffre de 1,600,000 francs.

Mais à partir de 1872, le mouvement d'exportation des truffes fraîches, marinées ou sèches s'est accentué d'une manière remarquable : il représentait, cette année-là, une valeur de 5,442,000 francs, arrivait à 7,138,000 francs en 1875, et a atteint en 1877 le chiffre énorme, aujourd'hui dépassé, de 13,567,000 francs.

Les truffes sèches s'expédient en conserves, et l'industrie a trouvé le moyen de les maintenir longtemps en possession du parfum qui donne toute sa valeur à la truffe fraîche. Autrefois on employait, en Provence et dans tous les pays où l'huile d'olive est commune, un moyen de conservation bien simple qui consistait à faire cuire les truffes au quart dans du vin ; on les essayait ensuite et on les renfermait avec de l'huile d'olive dans un bocal de verre, ou dans un vase de terre qu'on bouchait hermétiquement. Ce système de conservation est encore en usage, parce qu'il a été reconnu que les truffes macérées dans l'huile étaient de plus facile digestion.

Si les modernes ont un goût très prononcé pour les aliments assaisonnés avec la truffe, les anciens ne leur cédaient en rien sur ce point. En effet, ce tubercule était si recherché des anciens Grecs, que, d'après l'histoire, les Athéniens accordèrent le droit de bourgeoisie aux enfants de Chérips, parce que leur père avait inventé une sorte de ragoût aux truffes.

Malgré la production importante de truffes en France et le chiffre considérable de leur exportation, il en arrive quelques quantités de l'étranger, et cette importation semble même s'accroître considérablement.

Les truffes recueillies en France sont abondantes dans le département de Vaucluse, dont les principaux lieux de production sont les arrondissements de Carpentras et d'Apt. Les départements du Lot, des Basses-Alpes, de la Dordogne, de la Drôme et de l'Isère produisent également en abondance ce cryptogame si recherché des gourmets.

La production totale des truffes en France a représenté, pendant ces dernières années, une moyenne annuelle de près de 20 millions de francs. C'est là une ressource nouvelle pour les agriculteurs, si rudement éprouvés par les ravages du phylloxéra et la perte d'autres récoltes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 23 Décembre 1883

NICE, yacht à voiles, <i>Nautilus</i> , fr., c. Clerici,	passagers.
CANNES, b. <i>Saint-Vincent</i> , fr., c. Julien,	sable.
SAIN-T-TROPEZ, cutter, <i>Vierge des Anges</i> , fr., c. Cosso,	fûts vides.
CANNES, b. <i>Six-Sœurs</i> , fr., c. Sève,	sable.
ID. b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
SAIN-T-TROPEZ, b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Palmaro,	id.
CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.

Départs du 17 au 23 Décembre 1883.

NICE, yacht à voiles, <i>Nautilus</i> , fr., c. Clerici,	passagers.
CANNES, b. <i>Saint-Vincent</i> , fr., c. Julien,	sable.
SAIN-T-TROPEZ, cutter, <i>Vierge des Anges</i> , fr., c. Cosso,	fûts vides.
CANNES, b. <i>Six-Sœurs</i> , fr., c. Sève,	sable.
ID. b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
SAIN-T-TROPEZ, b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Palmaro,	id.
CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.

Etude de M<sup>e</sup> LOUIS VALENTIN, Notaire, sise à Monaco, rue du Tribunal, n<sup>o</sup> 2

Administration des Domaines de S. A. S. le Prince

UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAIT publié en conformité des articles 19, 22 et 24 de l'Ordonnance du vingt-deux mai mil huit cent cinquante-huit sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contract reçu par M<sup>e</sup> Louis-Victor Valentin, notaire à Monaco, le dix-neuf décembre courant, enregistré,

L'Administration des Domaines de S. A. S. le Prince, représentée par son Receveur M. Antoine Lombard, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, demeurant et domicilié à Monaco.

A acquis de monsieur Julien-Louis Titard, rentier, demeurant à Paris, et de mademoiselle Hélène-Victoria-Théodora Loyé, artiste lyrique, demeurant aussi à Paris,

Une parcelle de terrain en nature de rochers, détachée d'une plus grande propriété sise à Monaco au quartier des Moneghetti, portée sous le numéro 435 de la section B du cadastre. Cette parcelle tient de l'est, à la propriété de messieurs les héritiers Blanc; de l'ouest, au terrain de monsieur Grandjean; du sud-est, au restant de la propriété des vendeurs; du sud-ouest, à la propriété de monsieur Cardani; du nord, au restant de la propriété des vendeurs; du nord-est, à un chemin de servitude; et du nord-ouest, au chemin de la Turbie.

Cette acquisition a été faite à forfait moyennant le prix de vingt mille francs.

Les personnes ayant sur l'immeuble susdésigné des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire dans la quinzaine de la transcription, au bureau des hypothèques de Monaco, où le contrat susrelaté va être immédiatement transcrit.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur ces immeubles, elles devront produire leurs réclamations à l'Administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Pour extrait : L. VALENTIN.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la demoiselle JEANNE KOHL sont invités, conformément à l'article 507 du Code de Commerce, à se rendre le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, à neuf heures du matin, dans la salle des assemblées du Tribunal Supérieur, pour assister à la reddition annuelle des comptes de M. Auguste Cioco, syndic de l'union.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée de Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

COLLÈGE S<sup>t</sup>-CHARLES

MONACO

Sous la direction de Mgr l'Evêque

Les Classes se font en français.

Enseignement : Secondaire, Spécial, Primaire.

Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat.

Omnibus matin et soir.

Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.

1884

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Grands Concours Internationaux

1<sup>er</sup> jour. — Mercredi 16 Janvier 1884

GRANDE POULE D'ESSAI

UN OBJET D'ART ajouté à une poule de 100 fr. chaque. Le second recevra 25 %; le troisième, 15 % pris sur les entrées; le reste au premier. — 6 pigeons : 2 à 24 mètres; 2 à 26 mètres; 2 à 27 mètres. Barrage à 28 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

2<sup>e</sup> jour. — Vendredi 18 Janvier

PRIX D'OUVERTURE

UN OBJET D'ART et 2,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 35 %; le troisième, 25 %; le quatrième, 15 %, pris sur les entrées; le reste au premier. — 5 pigeons à 25 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jours. — Lundi 21 et Mardi 22 Janvier

GRAND PRIX DU CASINO

UN OBJET D'ART et 20,000 fr., ajoutés à 200 fr. d'entrée. Le second recevra 4,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 2,000 fr. et 25 %; le quatrième, 1,000 fr. et 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons : le premier jour, 5 pigeons à 26 mètres; le second, 7 pigeons à 27 mètres. Le gagnant de ce même prix, en 1883, reculera de 1 mètre. — 3 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

5<sup>e</sup> jour. — Jeudi 24 Janvier

PRIX DE MONTE CARLO

GRAND HANDICAP LIBRE

UN OBJET D'ART et 3,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 35 % des entrées; le troisième, 500 fr. et 25 %; le quatrième, 250 fr. et 15 %; le reste au premier. — 3 pigeons. — 1 pigeon manqué entraîne la mise hors concours.

6<sup>e</sup> jour. — Samedi 26 Janvier

PRIX DE CONSOLATION

UN OBJET D'ART et 1,000 francs.

(Les conditions de ce Prix seront ultérieurement publiées)

Dans chacun de ces Concours, il ne sera plus fait appel des Tireurs ne se trouvant plus en poule.

CONDITIONS SPÉCIALES

Ont droit de prendre part aux Grands Concours : les Membres du Cercle des Patineurs (Tir aux Pigeons, Bois de Boulogne, Paris), du Hurlingham et du Gun Club (Londres), du Tir du Bois de la Cambre (Bruxelles), et toute autre personne, sur la présentation écrite d'un Membre du Comité de Patronage ou du Comité de Tir.

La règle suivie pour le Tir sera celle du Cercle des Patineurs, en dehors du Règlement spécial du Tir de Monaco.

Le Comité de Tir déléguera les Commissaires et Juges, qui exerceront sans appel.

Les inscriptions seront reçues par lettres adressées à M. Blondin, au Secrétariat du Tir, à Monaco, jusqu'à la veille des Tirs, à sept heures du soir. Passé ce délai, les inscriptions seront augmentées de 25 francs (au fonds de Tir).

Pour les personnes ne faisant pas partie des Cercles désignés, la lettre d'engagement devra être signée par un Membre du Comité de Patronage ou de Tir; les lettres d'engagement devront contenir le montant des entrées.

La poudre-coton est interdite. — Le calibre 40 est le plus gros calibre autorisé. — 7 grammes 20 de poudre et 36 grammes de plomb la plus forte charge.

Une réunion sera réservée pour les MATCHS et paris particuliers. Si un concours avec prix est ajouté, les conditions en seront publiées avant la fin des Grands Concours.

IL A ÉTÉ PERDU

Un Oiseau exotique à tête bleue poitrail rouge, dos vert

BONNE RÉCOMPENSE à qui le rapportera à la Maison Universelle, à Monte Carlo.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir								
17	756.1	756.2	754.7	755.4	756.2	10.4	11.2	10.1	9. »	8.2	47	SE, s. NNE f.	beau, nuages épars					
18	61.5	62.1	63.2	63.4	63.7	8. »	10.1	6.9	6.9	5.9	53	SE, S O	voilé					
19	64.5	64.9	63.6	62.3	61.8	6.7	9.8	8.4	6.4	6.4	46	id.	très beau					
20	59.6	60.5	60.9	61.4	62. »	8.2	10.8	9.1	8.2	7.8	77	SE	beau, nuages épars					
21	62.7	61.2	61.5	62.2	62.7	9.3	11.1	11.9	10. »	9.2	75	ESE	id.					
22	65.5	66.1	66.3	67.8	68.2	10.2	12.1	11.2	9.5	9.2	86	id.	couvert					
23	71.2	70.8	69.9	70. »	70.5	11.4	13.2	11.7	9.9	8.7	86	SO	beau					
DATES																		
Températures ) Maxima											11.7	10.7	10.2	11.5	12.8	13.3	13.7	Pluie tombée : 0 <sup>mm</sup>
extrêmes ) Minima											7.2	4.1	2.6	3. »	4. »	8.6	7.5	



Codéine Tolu

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph<sup>o</sup>.

HOTEL DES PRINCES

MONACO — Avenue de Monte Carlo — MONACO  
OUVERTURE EN DÉCEMBRE 1883

Gérant: M. PUTHOME, des hôtels de Deauville  
OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

MONACO

Avenue de Monte Carlo — Près le Casino

MONTE-CARLO HOTEL

(Ancienne habitation de M<sup>me</sup> BLANC)

Tenu par F. TANTY

Fondateur, ex-propriétaire du GRAND-HÔTEL à St-Petersbourg

MAISON DE PREMIER ORDRE  
RESTAURANT FRANÇAIS — TABLE D'HÔTE  
FAÇADE SUR LA MER

SERVICE A LA CARTE

dans la

SERRE-RESTAURANT

DOMINANT LA MÉDITERRANÉE

OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

VILLA RAVEL MAISON MEUBLÉE  
Appartem<sup>ts</sup> complets.  
Chambres séparées. Family House. — English spoken.  
— Bas-Moulins. Monte Carlo.

M<sup>me</sup> ASÉ Leçons d'Italien et de Français. —  
English spoken. — Maison de la  
Tour, aux Bas-Moulins.

MAISON MODÈLE  
F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ELIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO  
Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP. : } 2 fr. le petit flacon  
4 fr. le grand flacon

JOLIE VOITURE  
A LOUER

S'adresser au Bureau du Journal

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1883